

Mutuelle MHN : Informations

MHN va augmenter ses prestations (et son tarif correspondant) pour le régime de base retraités au 1er janvier 2023. Actuellement pour l'année 2022, vous payez **114,80 € par mois**.

Le nouveau tarif du régime de base (avec de meilleures prestations) va passer à :

132,00 € à partir du 1er janvier 2023 et s'appellera "Base confort".

Vous allez recevoir ou vous avez déjà reçu un courrier de MHN vous donnant ces précisions, ainsi que des tableaux des prestations correspondantes. Si vous souhaitez continuer sur ce contrat appelé "**Base confort**", le courrier doit vous indiquer que vous n'avez rien à faire, vous serez automatiquement basculé sur ce nouveau contrat au 1er janvier 2023.

Pour ceux qui ont des options 1, ou 2, ou 3, celles-ci seront automatiquement reconduite avec votre nouveau contrat de Base Confort.

Par contre :

MHN met en place un autre contrat, au 1er janvier 2023, plus économique appelé "**Base essentiel**". Comme son nom l'indique, ce contrat est un contrat qui vous donne les prestations minimales pour **88,62 € par mois**.

Attention : * Si vous souhaitez prendre ce contrat il faut le signaler à MHN en réponse à son courrier, sachant que si vous aviez des options 1, ou 2, ou 3, vous n'y aurez plus droit.

* Pour mémoire :

Option 1 = 15,27 €/mois/personne

Option 2 = 27,62 €/mois/personne

Option 3 = 54,42 €/mois/personne

Si vous avez des questions ou si des amis vous en posent, n'hésitez pas à appeler au :

09 69 39 99 38, numéro spécial dédié aux adhérents MHN-CEA.